

	LIGUE D'OCCITANIE DE BASKETBALL
<i>Lundi 21 Septembre 2020 Note d'Information n° NI2020-09-21</i>	COMMISSION DES COMPETITIONS

Protocole de report des rencontres COVID-19

Une note fédérale a été envoyée durant la semaine 38 sur le protocole de report de rencontre pour la covid-19

Le rappel de cette note est fait ci-dessous afin d'expliquer ce protocole au niveau régional :

- 1- Tous les clubs régionaux doivent **déclarer une liste de 7 joueurs (joueuses) « majeurs »** pour chacune de leurs équipes auprès du groupe sanitaire COVID-19 de la Ligue à l'adresse suivant : covid19@occitaniebasketball.org . **Cette liste doit être envoyée avant le Mercredi 30 Septembre.**
Cette liste sera figée jusqu'au 18 Octobre inclus et pourra être modifiée une seule fois à compter du 19 Octobre.
- 2- Les joueurs faisant partie de la liste des « brûlés » devront être inscrits dans la liste des 7 joueurs (joueuses) « majeurs »
- 3- **Aucune demande de report ne pourra être traitée tant que cette liste n'aura pas été transmise**
- 4- **Un report de rencontre ne sera accepté que si un club compte dans son effectif au moins 3 de ses joueurs majeurs déclarés positifs à la Covid et/ou cas contact nécessitant un isolement validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)**
- 5- La demande de report de rencontre sera à effectuer auprès du groupe sanitaire de la Ligue. Elle devra être envoyée au plus tard le vendredi à 14h pour les matchs programmés le samedi ou le dimanche. **Sans ce document aucune demande de report ne sera prise en compte.**
- 6- **Seule la Ligue Régionale est habilitée à reporter une rencontre, c'est le seul organisme décideur sur les rencontres régionales.** Il n'y a aucun arrangement possible entre les deux clubs ou avec les officiels de la rencontre.
- 7- **Une procédure d'urgence est mise en place si le club est informé le jour de la rencontre des trois cas, le club concerné doit prévenir la Ligue et s'engage à fournir les justificatifs du report de rencontre avant le mardi suivant. En l'absence de justificatif, l'équipe concernée sera déclarée comme forfait.**
- 8- Il est rappelé par la FFBB qu'un cas contact est notamment une personne qui est restée en contact, sans masque, au moins 15mn et à moins d'un mètre, avec une personne testée positive.

Merci de respecter cette procédure de demande de report de rencontre.

Attention à ce jour, nous avons eu très peu de retour des listes des 7 joueurs (joueuses) « majeurs ». Sans cette liste aucun report ne pourra être étudié.

Numéro d'urgence pour le week-end : 05-62-71-74-22

Groupe sanitaire covid : covid19@occitaniebasketball.org